

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AP_2024_0419
Arrêté Permanent

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

VERSEMENT C MON PROJET - 1 500 € - PROJET "L'AUTRE BATTLE"

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU l'arrêté n°AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la convention en date du 02/10/2024,

CONSIDÉRANT la demande présentée par la junior association CrazyYoung, porteuse du projet « L'autre battle »,

ARRETE

ARTICLE 1 – Il est prescrit les mesures suivantes :

Le jury « C mon projet » s'est réuni en date du mercredi 2 octobre 2024 pour statuer sur le projet déposé le 19 août 2024 par la junior association CrazyYoung, porteuse du projet « L'autre battle ».

ARTICLE 2 - Comme convenu dans le règlement de ce projet, cette somme : mille cinq cent euros (1 500 €) sera versée sur le compte bancaire de la junior association CrazyYoung.

ARTICLE 3 – Comme prévu dans la délibération n° DEL_2018_373 du 27 juin 2018, seront ajoutés à cet arrêté le projet, la convention entre la Ville et CrazyYoung et le PV du jury.

ARTICLE 4 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Centrale de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire
Benoit ARRIVE